



Conférence de presse

MR – DP

Une coopération transfrontalière au service des citoyens

Claude MEISCH

Président DP

Député

Dominique TILMANS

Présidente MR Lux

Sénateur

Hôtel Threeland - Pétange

23 septembre 2008

PREAMBULE

Le DP et le MR, conscients des défis et des chances que revêtent la proximité du Grand-Duché de Luxembourg et de la Province de Luxembourg – que ce soit au niveau de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de la santé ou encore de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale – ont décidé de s'unir pour élaborer ensemble des propositions communes touchant ces domaines. A cet effet, nos deux partis organisent ce 11 octobre un séminaire ayant pour objectif de dégager des propositions concrètes.

UN BREF RAPPEL

- **1993** : création du marché unique européen
 - o libre circulation des biens et des personnes au sein de l'Europe
 - o suppression des frontières territoriales
- **2002** : création de l'Euro
 - o plus d'échanges
 - o plus de stabilité

Le Grand-Duché et la Province de Luxembourg sont au cœur des principaux flux de marchandises, de bassins de consommation et de bassins de production de l'Europe de l'Ouest.

- ☞ les zones frontalières des deux Etats constituent le terreau dans lequel germent et germeront encore de nouvelles collaborations issues de passerelles que nous aurons construites ensemble ;
- ☞ l'emploi frontalier entrant au Grand-Duché est évalué à 130.000 unités. La cellule Eures de l'ADEM prévoit qu'il pourrait passer à 317.000 unités en 2055 ;
- ☞ aujourd'hui, quelques 25.334 résidents (2005) de la Province travaillent et participent à la croissance économique du Grand-Duché de Luxembourg ;
- ☞ plus qu'un symbole d'une nouvelle étape dans cette coopération transfrontalière : deux structures politiques collaborent :
 - o non pas par le sommet de conventions internationales, mais par l'implication de mandataires de terrain
 - o pour travailler ensemble à des actions concrètes

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

La province de Luxembourg, c'est :

- **120 km de frontières avec le Grand-Duché de Luxembourg** et 110 km avec la France
- une **forte croissance démographique depuis les années '80**, surtout à proximité des grands axes de communication et le long de la frontière luxembourgeoise :
 - o 264.084 habitants¹ (1^{er} janvier 2008)
 - + 38.000 habitants entre 1980 et fin 2007
- une **pyramide des âges jeune et équilibrée**² (1^{er} janvier 2008)
 - o 32,6 % de jeunes de moins de 25 ans au 01.01.08 (RW : 30,7% en 2006)
 - o 26,2% de jeunes de moins de 20 ans au 01.01.08 (RW : 24,3% au 01.01.08)
 - o 20,3% de plus de 60 ans au 01.01.08 (RW : 21,2% en 2005)
- un **taux d'emploi de 61,9**³ %
- un **taux de chômage de 9,56**⁴ % (RW : 15,14%)
- **25.334**⁵ **résidents de la Province exerçant au Grand-Duché (2005)**
 - sur 264.084 habitants, presque 10% y travaillent
 - environ 1 travailleur sur 4 franchit la frontière

¹ Source : Statbel, http://www.statbel.fgov.be/figures/d21_fr.asp#3b

² Source : Statbel, http://www.statbel.fgov.be/figures/d21_fr.asp#3b

³ Source : SPF Economie, DGSIE, 2006

⁴ Source : Le Forem, mai 2008

⁵ Source : Real, Tableau socio-économique de la province de Luxembourg, édition 2008

INITIATIVES DU MR LUXEMBOURGEOIS POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Depuis 2004, le Mouvement Réformateur Luxembourgeois porte une attention toute particulière à l'égard des frontaliers belges :

Création du site www.frontaliersbelges.be

Lancé en 2006, il est un lieu où sont concentrés infos pratiques, liens utiles, personnes de contact à destination des résidents belges travaillant au Grand-Duché de Luxembourg. Les dossiers traités et défendus par le MR Luxembourgeois sont plus particulièrement :

1. Le fonds Junker/ Reynders

En 2002, les Ministres belge et luxembourgeois des Finances signent une convention qui vise à compenser les effets induits par le travail frontalier : il s'agit d'un montant forfaitaire destiné à être ristourné aux communes belges possédant un nombre significatif de travailleurs frontaliers exerçant une activité professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg. Ce fonds s'élève à 15.000.000 d'€.

Dominique Tilmans, soutenue par Didier Reynders, défend en 2005 les communes de la Province de Luxembourg pour mettre fin aux tentatives de détournement du fonds par la Région wallonne, qui profite de la nécessité du financement du plan Marshall pour tenter de détourner les montants dus communes luxembourgeoises.

2. Les primes d'assurance-vie en 2005

Tous les résidents fiscaux belges allaient devoir acquitter une taxe de 1,1 % sur leur assurance-vie, qu'elle soit souscrite en Belgique ou à l'étranger. Les compagnies d'assurance allaient devoir fournir les noms des preneurs d'assurance et ainsi violer le secret professionnel de l'assureur. L'annonce fait l'effet d'une bombe ; la mesure causerait une perte commerciale des produits d'assurance sur la place de Luxembourg.

Dominique Tilmans et Philippe Collard déposent un amendement au projet de loi. Les emplois de plus de 450 travailleurs frontaliers sont sauvegardés.

3. Ligne ferroviaire Virton-Luxembourg en 2006

Après plusieurs années de travail acharné, les forces vives du Grand-Duché de Luxembourg et de la Province obtiennent, en décembre 2006, la réouverture des lignes 165 et 167.

UNE COOPERATION TRANSFRONTALIERE AU SERVICE DES CITOYENS

- Juin 2008 : le MR Luxembourgeois et le Demokratesch Partei décident d'accélérer et d'intensifier leur collaboration sur les questions transfrontalières.

- ☞ **Objectif** : apporter **en duo des solutions concrètes à l'impact des flux transfrontaliers** pour nos deux populations

- Août 2008 : rencontre à Luxembourg-Ville et définition de 4 thématiques
 - Aménagement du territoire/ Mobilité
 - Petite enfance
 - Santé : aide médicale urgente et coopération transfrontalière
 - Enseignement : université, flux d'élèves et recherche

- Septembre 2008 : chaque parti désigne les mandataires, conseillers et spécialistes qui porteront ensemble les réflexions à l'occasion des workshops :

Thèmes	Mandataires grands-ducaux	Mandataires belge
Aménagement du territoire/ Mobilité	Paul Helmingier & Fernand Etgen	Jean-Pierre Dardenne
Petite enfance	Claude Meisch	Carine Lecomte & Anne Laffut
Santé - aide médicale urgente - coop. transfrontalière	Lex Kriepps	Dominique Tilmans Benoît Piedboeuf & Vincent Wauthoz
Enseignement	Eugène Berger	Benoît Piedboeuf & Vincent Wauthoz

CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES EN 2008

- 11 octobre en matinée : workshops
- 24 octobre en soirée : présentation des résultats, propositions concrètes et drink